



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/40/226

S/17087

8 avril 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarantième session  
Point 22 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE  
Quarantième année

Lettre datée du 8 avril 1985, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, le texte d'un communiqué, daté du 3 avril 1985, du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce texte en tant que document officiel de l'Assemblée générale - au titre du point 22 de la liste préliminaire - et du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur,

Représentant permanent du  
Kampuchea démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

\* A/40/50 et Corr.1.

ANNEXE

Communiqué du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique,  
publié le 3 avril 1985

Une réunion des ministres membres de tous les comités de coordination du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique s'est tenue au Kampuchea le 3 avril 1985 sous la présidence de S. Exc. M. Son Sann, premier ministre du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, et avec la participation de S. Exc. M. Khieu Samphan, vice-président du Kampuchea démocratique, chargé des affaires étrangères.

La réunion a décidé de prendre diverses mesures pour resserrer encore la coordination entre les trois parties constituantes du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, en créant un organe mixte permanent chargé d'assurer la continuité d'action du gouvernement de coalition, l'objectif général étant de rendre plus efficace la lutte commune contre les forces d'occupation de la République socialiste du Viet Nam, conformément à la Déclaration de Kuala Lumpur de 1982 sur la formation du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et en attendant l'application de la Déclaration adoptée par la Conférence internationale sur le Kampuchea et des résolutions pertinentes des Nations Unies.

Les participants à la réunion sont convenus qu'il importait de préserver la cohésion et l'harmonie des parties constituantes du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, qui étaient indispensables au triomphe final de la lutte pour la libération nationale du Cambodge.

Les participants à la réunion ont noté avec satisfaction la coopération qui s'est instituée dans le domaine militaire entre les trois parties constituantes et l'activité accrue des forces de la résistance à proximité et aux alentours de la capitale, Phnom Penh. Les forces d'occupation vietnamiennes sont maintenant contraintes de retirer la plupart de leurs troupes, précédemment affectées au colmatage de la frontière, pour contenir les forces de la résistance qui opèrent à l'intérieur même du pays.

Enfin, les participants à la réunion ont considéré que le retrait de troupes récemment annoncé par les dirigeants d'Hanoï n'était rien d'autre qu'une manoeuvre destinée à tromper l'opinion publique internationale, l'ennemi ne faisant que procéder à une relève de ses troupes comme lors des prétendus retraits annoncés par le passé.

La réunion des ministres membres des comités de coordination du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, s'est déroulée dans un climat de cordialité et de compréhension.

